

de la France à l'autre, on se porte à une observation plus rigoureuse et plus générale du repos dominical. La proportion des enterrements civils est aussi en décroissance, dit-on. Après avoir été de 22 pour cent, elle est descendue à 20, comme le démontre la statistique parisienne pour 1889. En effet, sur 56,773 parisiens morts en 1889, 10,580 ont été enfouis comme des chiens.

La fameuse devise arborée depuis quelque temps dans les meetings socialistes : *Huit heures de travail, huit heures de sommeil, huit heures de loisir*, vient de donner lieu à Paris à une sorte de p'ébiscite dont il est intéressant de relever les résultats.

La commission parlementaire du travail avait adressé, il y a quelques mois, à 100,000 ouvriers de Paris la question de savoir s'il y avait lieu de limiter législativement la durée du travail à huit heures.

Or, voici quelle a été l'issue de la consultation :

Sur 100,000 questionnaires 9,357 seulement sont revenus. Les ouvriers qui se sont prononcés contre toute réglementation légale sont au nombre de 2,267. Ceux qui réclament la journée de huit heures sont au nombre de 2,249. Enfin, la majorité, soit 4,481, se prononce pour la journée de dix à douze heures, en d'autres termes pour le maintien de l'état de choses actuel.

Cette statistique est singulièrement significative.

Elle indique tout d'abord que le mouvement qu'on a essayé de fomentier en faveur de la formule des *trois huit* est tout de surface puisque 10 mille à peine ont répondu sur 100 mille interrogés. C'est bien le cas de rappeler la parole : il n'y a d'agités que les agitateurs, et on peut ajouter qu'il en serait de même de plusieurs autres revendications socialistes, si on les présentait isolément, dépourvues de tout artifice déclamatoire, sous forme de questions bien définies à résoudre par un *oui* ou par un *non*. Ce sont les mots souvent qui troublent le jugement du peuple ; mettez-le en présence des faits, il verra clair.

Nos ouvriers doivent profiter de cet exemple ; se défier de ceux qui les poussent ; ne pas s'imaginer qu'ils ont à se plaindre des mêmes griefs que les ouvriers d'Europe ; se borner aux revendications légitimes et incontestables ; et ne pas croire qu'eux seuls sont ouvriers et que le monde n'existe que pour eux. Tous ceux qui travaillent dans le monde, sont de véritables ouvriers.

La Laïcisation des œuvres pies en Italie est commencée. On peut s'attendre à toute une avalanche de procès en revendication de la part des héritiers et des parents des fondateurs, et, comme il y a encore quelques juges honnêtes, le gouvernement pourrait